

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

Séance du 27 SEPTEMBRE 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26
PROCURATIONS :		

Date de la convocation
21 septembre 2023

Date d'affichage
21 septembre 2023

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**
et le **VINGT SEPT SEPTEMBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjointes,
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. LANTHEAUME - M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. ALLÉE

Excusés : M. MONPEYSSEN - Mme MACIPÉ

Non excusé : M. MOUTARD

Secrétaire de séance : Mme BRUN-CASTELLY

2023 - 09 - 79

AFFAIRES FINANCIERES

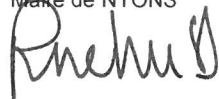
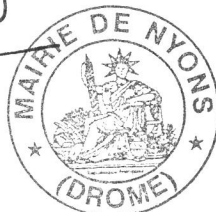
Décision Budgétaire modificative N° 1 - Budget Général

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative ci-annexée.

Fait et délibéré par les membres présents

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

M14 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur Thierry DAYRE

DECISION MODIFICATIVE N° 1 / 2023 - BUDGET PRINCIPAL

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
CHAP- ART.	LIBELLE	MONTANT
042/6811	Dotation aux amortissements	+ 177 500,00 €
023/023	Virement à la section d'investissement	- 177 000,00 €
TOTAL		500,00 €

<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>		
CHAP-ART	LIBELLE	MONTANT
73 - 7318	Autres impôts locaux ou assimilés	- 100 000,00 €
73 - 73223	FPIC	- 70 000,00 €
73 - 7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	+ 170 000,00 €
042/777	Amortissements subventions	+ 500,00 €
TOTAL		500,00 €

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>		
OP - ART.	LIBELLE	MONTANT
918 - 2313	Dépose façade MHOF	+ 20 000,00 €
041/2315	intégration avance et frais d'études	+ 390 000,00 €
042/13931	Amortissements subventions reçues	+ 500,00 €
TOTAL		410 500,00 €

<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>		
OP - ART	LIBELLE	MONTANT
021/021	Virement de la section de fonctionnement	- 177 000,00 €
918 - 2313	Recette tirée de l'entreprise mise en cause	+ 20 000,00 €
041/238	Neutralisation avance sur travaux	+ 200 000,00 €
041/2031	Neutralisation frais d'études	+ 190 000,00 €
040/28031	Amortissements frais d'études	+ 9 000,00 €
040/280422	Amortissements frais d'études	+ 4 500,00 €
040/28182	Amortissements véhicule de transport	+ 9 000,00 €
040/28152	Amortissements installation de voirie	+ 155 000,00 €
TOTAL		410 500,00 €

Accusé de réception en préfecture
026-212602205-20230927-DEL2023-09-79B-DE
Date de télétransmission : 06/10/2023
Date de réception préfecture : 06/10/2023